



Le CA ST LAURENT-LA FERTE Football
recrute pour la saison 2025-2026 un éducateur sportif diplômé
Poste de responsable de l'école de football et de la préformation

FICHE DE POSTE

MISSIONS PRINCIPALES

Missions sportives :

-  Il planifie les séances pédagogiques pour les différentes catégories selon le programme annuel
-  Il coordonne et gère les entrainements et les compétitions
-  Il prépare et anime ses interventions
-  Il assure le relationnel pédagogique avec les parents
-  Il assure la gestion des ressources dédiées à la politique sportive du club (humaines et matérielles)
-  Il est force de proposition dans la mise en place d'activités et la participation à ces activités (organisation de compétitions, de stages, de déplacements sur de grandes manifestations)
-  Il est l'éducateur référent du club pour gérer au quotidien le suivi des jeunes joueurs et joueuses du club
-  Il manage l'équipe d'éducateurs du club
-  Il met en place des actions fédérales (P.E.F), actions de féminisation, etc...
-  Il intervient, après accord préalable du président, dans les différentes structures (district, écoles ...)

Missions administratives :

-  Il effectue un suivi des joueurs des U7 à U18
-  Il gère les présences des joueurs aux entrainements et aux matchs (avec l'aide des éducateurs)
-  Il favorise l'actualisation du site internet du club et la page Facebook
-  Il participe à la vie associative du club (réunions commissions, réunions pôles, conseil d'administration, assemblées générales, actions de représentation.....)
-  Il participe aux tâches organisationnelles lors des évènements organisés par le club
-  Il gère l'enregistrement des licences et l'engagement des équipes dans les différents championnats

Missions de développement :

-  Il mène et coordonne les projets de développement de l'activité en rapport avec le projet du club
-  Il assure la promotion du club auprès des établissements scolaires, de la commune, ainsi que les instances sportives départementales

RESPONSABILITE, AUTONOMIE, TECHNICITE

Responsabilité :

 Il est responsable au sein du club du respect de la législation liée à l'encadrement de la pratique sportive

- Il est responsable de la qualité des missions qui lui sont confiées :
- Garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition
- Garantir la sécurité des sportifs pendant la durée de la séance (initiation, entraînements, stages, compétitions, etc...)
- Répondre aux attentes des adhérents (diversité des séances, progression, objectifs, résultats, etc...)
- Garantir le respect de la politique sportive mise en place en application du projet sportif
- Respecter le devoir de réserve et le principe de discrétion professionnelle
- Rendre compte périodiquement de l'évolution du Projet auprès du Président et du bureau
- Il est en charge des missions de tutorat pour les stagiaires et/ou vis-à-vis des services civiques et éducateurs bénévoles.

Autonomie, initiative :

 Il est force de proposition dans le cadre de ses missions

- Il est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé :
- Organiser son activité en fonction de la politique sportive du club
- Elaborer le planning des différentes séances pour l'ensemble de l'école de football
- Préparer les déplacements (réservation, convocations, informations auprès des parents...) et assurer l'encadrement des joueurs du club lors des déplacements sur les compétitions, en accord avec le bureau qui valide le programme annuel des compétitions.
- Il organise ses activités en fonction des directives et de la politique sportive décidée par la direction du club
- Il doit rendre compte périodiquement de l'exécution de ses missions

Technicité :

 Il a une certaine maîtrise technique qui lui permet de concevoir des projets et d'évaluer les résultats de sa mission à partir d'outils existants :

- Il possède une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction d'entraîneur :
- Les connaissances sportives de sa discipline
- Les règles encadrant sa discipline (réglementation, sécurité, etc...)
- Les connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupes
- Des capacités en termes d'organisation et de communication

Formation :

 Être titulaire du BMF ou en cours d'obtention

 Expérience d'encadrement du football dans un club appréciée

PREREQUIS

 Véhicule et permis de conduire obligatoire

 Licencié FFF

CONDITION D'EXERCICE

 Statut contractuel à préciser en fonction de l'expérience et du profil retenu

 Adaptabilité aux emplois du temps spécifiques : travail en soirée, annualisation du temps de travail)

 Application de la Convention Collective Nationale du Sport

CANDIDATURE

- Les candidatures (CV, lettre de motivation et copie des diplômes) sont à adresser à :

505067@lcfoot.fr

Contacts ou renseignements complémentaires à prendre auprès de :

06 12 03 67 64 (Philippe Simon Président) 06 75 54 63 37 (Thierry Marquis Vice-Président)